

Diplôme d'Etat d'alpinisme-guide de haute montagne

Composantes de la formation :

Partie commune à l'ensemble des diplômes de la filière montagne : formation générale commune aux métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne

Partie spécifique : précédée d'un examen probatoire, la formation au diplôme d'Etat d'alpinisme-guide de haute montagne est assurée par l'Ecole nationale des sports de montagne, site de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme, Les séquences de formation se déroulent dans l'ordre chronologique suivant :

- 1° Stage « Fondamentaux du métier aspirant guide 1 » ;
- 2° Stage « Ski de montagne aspirant guide 2 » ;
- 3° Stage « Alpinisme aspirant guide 3 » ;
- 4° Stage « Alpinisme hivernal aspirant guide 4 » ;
- 5° Stage final.

Plus d'infos : <http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=24666>



Calendrier des formations :

Site du Ministère : <http://www.sports.gouv.fr/emplois-metiers/decouvrir-nos-offres-de-formations/Calendrier-des-formations-11067/article/calendrier-montagne>

Prérogatives du diplomes :

INTITULÉ DU DIPLOME	CONDITIONS D'EXERCICE	LIMITES DES CONDITIONS D'EXERCICE
Diplôme d'Etat d'alpinisme-guide de haute montagne	<p>Conduite et accompagnement de personnes dans des excursions ou des ascensions de montagne en rocher, neige, glace et terrain mixte.</p> <p>Conduite et accompagnement de personnes dans des excursions de ski de randonnée, ski alpinisme et en ski hors pistes.</p> <p>Enseignement des techniques d'alpinisme, d'escalade et de ski de randonnée, ski alpinisme et ski hors pistes.</p> <p>Entraînement aux pratiques de compétition dans les disciplines précitées.</p>	<p>Autorisation d'exercer pour une durée de six ans, renouvelée à l'issue d'un stage de recyclage.</p>

Pour plus de renseignements, contactez l'association Profession Sport & Loisirs la plus proche de chez vous.